

**Veille de l'Observatoire  
numéro 30 (mars 2007)**

**La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.**

**L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.**

**La veille est aussi disponible sur notre site Internet:**

**<http://www.criec.ugam.ca/observatoire/veille.htm>**

**Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec [criec@ugam.ca](mailto:criec@ugam.ca)**

**DANS CE NUMÉRO:**

1. Rapport annuel de la Commission canadienne des droits de la personne
2. L'importance de la migration internationale dans la croissance démographique canadienne
3. Lutte contre l'homophobie: des recommandations spécifiques pour les minorités racisées
4. Nouveau programme d'équité en Saskatchewan
5. Le Conseil des droits de l'homme examine des rapports sur le racisme, la liberté de religion et les droits des minorités
6. Union européenne : projet de politique pour contrer le racisme dans le milieu scolaire
7. France : rapports sur le racisme et la discrimination à l'embauche
8. Bilan de la politique d'immigration en France
9. Réflexion sur les politiques migratoires au XXI<sup>e</sup> siècle
10. L'intégration des nouveaux arrivants en Grande-Bretagne
11. Rapports sur les réfugiés, le trafic de personnes et l'esclavage contemporain en Grande-Bretagne
12. Rapport troublant sur les droits de la personne aux États-Unis

# GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

## À OTTAWA...

### 1. Rapport annuel de la Commission canadienne des droits de la personne

La **Commission canadienne des droits de la personne** a rendu disponible son *Rapport annuel 2006* ([http://www.chrc-ccdp.ca/pdf/AR\\_2006\\_RA\\_fr.pdf](http://www.chrc-ccdp.ca/pdf/AR_2006_RA_fr.pdf)) dans lequel elle dresse un bilan des actions menées au cours de la dernière année. Notamment, la Commission a traité de questions comme l'impact de la surqualification sur les demandes d'emploi des immigrants appartenant à un groupe racisé, la lutte contre la propagande haineuse sur Internet, et l'interaction entre la sécurité et les droits de la personne. La Commission a aussi poursuivi au cours de l'année 2006 le dialogue avec les Premières Nations en vue de renforcer les relations avec les groupes autochtones et de trouver des moyens qui permettraient de mieux tenir compte du contexte particulier des collectivités autochtones dans les mécanismes de protection des droits de la personne.

### 2. L'importance de la migration internationale dans la croissance démographique canadienne

Selon *Portrait de la population canadienne en 2006, Recensement de 2006* (<http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/popdwell/pdf/97-550-XIF2006001.pdf>), la croissance démographique canadienne reposerait aux deux tiers sur le solde migratoire international. Selon ce document publié par **Statistique Canada**, la croissance démographique des grandes régions urbaines de Montréal, Vancouver et Toronto dépend essentiellement de l'immigration internationale et de l'attrait qu'elles exercent sur les jeunes adultes des autres régions du pays qui y viennent pour des raisons économiques. Le rapport offre un portrait de la population canadienne, des données sur les populations par provinces et territoires et aborde la dynamique infra provinciale.

## À QUÉBEC...

### 3. Lutte contre l'homophobie: des recommandations spécifiques pour les minorités racisées

Le 6 mars 2007, la **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse** (CDPDJ) a rendu public son rapport *De l'égalité juridique à l'égalité sociale: Vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie* ([http://142.213.87.17/fr/publications/docs/rapport\\_homophobie.pdf](http://142.213.87.17/fr/publications/docs/rapport_homophobie.pdf)). Bien que l'égalité juridique soit aujourd'hui atteinte, les résultats présentés démontrent que l'égalité sociale n'est pas encore une réalité pour les personnes des minorités sexuelles. Elles continuent d'être victimes de discrimination à l'école, au travail, dans la famille et dans différents secteurs comme la santé et les services sociaux. Le rapport se penche aussi sur les questions de l'homophobie et de l'hétérosexisme dans les domaines de l'immigration, de l'intégration des nouveaux arrivants et dans les relations interculturelles. Il fait état de la double stigmatisation à laquelle sont souvent confrontées les minorités sexuelles autochtones et des groupes racisés. Onze des recommandations proposées par la CDPDJ s'adressent directement au **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**.

## AILLEURS AU CANADA...

### 4. Nouveau programme d'équité en Saskatchewan

La **Saskatchewan Human Rights Commission** a récemment publié un rapport dans lequel elle présente son nouveau programme d'équité pour la province. Ayant comme objectifs principaux de promouvoir l'accessibilité, la responsabilisation et les partenariats, *Working Together : A New Equity Program for Saskatchewan* (<http://www.shrc.gov.sk.ca/pdfs/Working-Together.pdf>) est basé sur l'idée que toutes les initiatives en matière d'équité, que ce soit en emploi ou dans le milieu scolaire, doivent être intégrées dans un seul et même programme. Le document présente les grandes lignes d'un tel programme et les défis à relever, notamment en ce qui concerne l'inclusion des Autochtones au marché du travail. En raison du vieillissement de la population et du manque de main d'œuvre, la Saskatchewan doit profiter de la forte croissance démographique de la population autochtone, en plus de favoriser l'immigration internationale. Pour ce faire, que des mesures doivent être mises en place afin de rendre le marché du travail plus inclusif.

## DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

### 5. Le Conseil des droits de l'homme examine des rapports sur le racisme, la liberté de religion et les droits des minorités

Le **Conseil des droits de l'homme** a conclu l'examen de divers rapports portant sur le racisme et les personnes d'ascendance africaine (<http://www.unhchr.ch/hurricane/hurricane.nsf/view01/69D71B6B5E658508C12572AC004FB5A7?opendocument>), sur la liberté de religion et de conviction (<http://www.unhchr.ch/hurricane/hurricane.nsf/view01/43B902A06F0E23DCC12572AB005E7BAB?opendocument>), ainsi que sur les droits des minorités, des migrants et des populations autochtones (<http://www.unhchr.ch/hurricane/hurricane.nsf/view01/EA2B86617308CC2DC12572A500288847?opendocument>). Le Conseil s'inquiète de la diffamation des religions, de la hiérarchisation des libertés et des approches sécuritaires en matière d'immigration. Par ailleurs, le Conseil a vivement dénoncé le profilage racial qui affecte les personnes d'ascendance africaine et les personnes de confession musulmane. Finalement, le Conseil a insisté sur la promotion de l'inclusion des minorités dans le contexte des mesures de lutte contre la pauvreté. En ce qui a trait aux populations autochtones, le Conseil a dénoncé le fossé entre l'institutionnalisation des normes internationales et la pratique.

### 6. Union européenne : projet de politique pour contrer le racisme dans le milieu scolaire

La **Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)** vient de mettre en ligne *Pour lutter contre le racisme et la discrimination dans et à travers l'éducation scolaire* ([http://www.coe.int/t/f/droits\\_de\\_l%27homme/ecri/1-ecri/3-th%E8mes\\_g%E9n%E9raux/1-recommandations\\_de\\_politique\\_g%E9n%E9rale/recommandation\\_n10/fr-recommandation%20nr%2010%20-%20version%20A4.pdf](http://www.coe.int/t/f/droits_de_l%27homme/ecri/1-ecri/3-th%E8mes_g%E9n%E9raux/1-recommandations_de_politique_g%E9n%E9rale/recommandation_n10/fr-recommandation%20nr%2010%20-%20version%20A4.pdf)). C'était une recommandation de la politique générale no 10 de l'ECRI adopté le 15 décembre 2006. Dans ce document, l'ECRI recommande aux gouvernements des états membres de l'**Union européenne** d'effectuer des

études sur la situation des élèves issus des groupes minoritaires dans le système scolaire (ex. taux de réussite, taux d'abandon, résultats scolaires, etc.) et de prendre la mesure des problèmes auxquels ils sont confrontés. Par la suite, des politiques visant à favoriser la fréquentation et la pleine participation des élèves issus des groupes minoritaires pourront être mises en place. Aussi, afin de lutter efficacement contre le racisme, l'ECRI recommande que les États veillent à ce que les établissements scolaires inscrivent la lutte contre le racisme et le respect de la diversité dans leur mode de fonctionnement. Finalement, l'ECRI recommande une série de mesures visant à mieux préparer l'ensemble du personnel enseignant à travailler dans un milieu multiculturel.

## **AILLEURS DANS LE MONDE...**

### 7. France : rapports sur le racisme et la discrimination à l'embauche

La **Commission nationale des droits de l'homme (CNCDH)** (France) a présenté au gouvernement français son rapport annuel sur le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, le 21 mars 2007 (<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000226/0000.pdf>). La Commission note que l'année 2006 a été marquée par une baisse de 10% de la violence raciste, xénophobe et antisémite. Toutefois, elle souligne que les données du ministère de l'Intérieur révèlent une hausse de 6% des violences et menaces antisémites. Notons que cette hausse significative des actes antisémites a aussi été remarquée au Canada, comme le précise le **B'nai Brith** dans son *Rapport des incidents d'antisémitisme en 2006*: « Les constatations du Rapport révèle un phénomène d'entraînement international selon lequel les événements au Moyen-Orient entraînent une flambée dramatique des incidents ici au pays » (<http://www.bnaibrith.ca/auditFrench2006.html>). Finalement, le rapport de la CNCDH conclut que les immigrés et les étrangers restent souvent stigmatisés et qu'il est nécessaire de lutter contre la précarité et la grande pauvreté pour lutter contre le racisme et la xénophobie.

En matière de discrimination en emploi, le **Bureau international du travail (BIT)** a publié les résultats d'une enquête menée en France. *Les discriminations à raison de « l'origine » dans les embauches en France* ([http://www.ilo.org/public/french/bureau/inf/download/discrim\\_france.pdf](http://www.ilo.org/public/french/bureau/inf/download/discrim_france.pdf)). L'étude a eu recours à la méthode du « test en situation », une méthode qui « vise à déceler des comportements discriminatoires en effectuant successivement des démarches analogues au nom de personnes différentes par leur seule « origine » ou un autre critère prohibé ». En plus d'une analyse détaillée des résultats des tests de discrimination, des données statistiques sur le marché du travail sont aussi présentées..

Finalement, la **Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE)** (France) a rendu public le rapport *Les actions menées par les intermédiaires de l'emploi* (<http://halde.fr/IMG/pdf/GuideIntermediaireWeb.pdf>) dans lequel elle présente la nature et l'ampleur des discriminations à l'embauche, ainsi que le positionnement et les enjeux pour les intermédiaires en emploi (par exemple, les cabinets de recrutement) dans la prévention de ces discriminations. Selon la HALDE, ces intermédiaires font souvent face à des demandes directement ou indirectement discriminatoires de la part de leurs entreprises clientes. L'organisme suggère une série de méthode pour permettre aux intermédiaires de satisfaire la demande de l'entreprise cliente tout en prévenant toutes les formes de discriminations.

## 8. Bilan de la politique d'immigration en France

Le **Secrétariat Général du Comité Interministériel de Contrôle de l'Immigration**

vient de soumettre le rapport *Les orientations de la politique d'immigration*

(<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000232/0000.pdf>) au parlement français.

Divisé en huit sections, ce vaste rapport aborde les questions liées à la délivrance des visas, à l'accueil et à l'hébergement des demandeurs d'asile et des réfugiés, à l'intégration des nouveaux arrivants et à l'immigration irrégulière. Parmi les conclusions du rapport, on note une importante diminution au cours des deux dernières années de certains flux migratoires, en particulier les demandeurs d'asile. En matière d'immigration illégale, le Secrétariat juge que les mesures mises en place pour la contrer ont gagné en efficacité, comme en témoigne l'augmentation des refoulements à la frontière. Finalement, le Secrétariat juge que « la maîtrise des flux migratoires exige une politique vigoureuse d'aide au retour des étrangers désireux de se réinstaller dans leur pays d'origine ».

Selon le *Rapport d'activité 2006* de l'**Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (Ofpra)**, une unité administrative du gouvernement français,

(<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000217/0000.pdf>) la demande globale d'asile en France a baissé de 33,6% par rapport à 2005. Même si la France demeure le premier pays destinataire des demandeurs d'asile, cette diminution s'inscrit dans une tendance générale en Europe. Le rapport présente aussi des données sur les profils de la demande d'asile par continent, sur l'examen des demandes, ainsi que sur les activités de l'Office en matière de protection des réfugiés.

La **Coordination française pour le droit d'asile (CFDA)** s'est quant à elle dite inquiète d'une diminution aussi importante de la demande d'asile en France. Dans son contre-rapport intitulé *Réforme de l'asile – un bilan critique après trois années*

(<http://cfda.rezo.net/loi%20asile/CFDA%20R%E9forme%20du%20Droit%20d%27asile%20-%20un%20bilan%20critique%2003.%2007.pdf>), la CFDA déplore que sous le couvert de la lutte contre l'immigration clandestine, la France a mis en place depuis 2003 des mesures restreignant l'accès à son territoire par le biais de la multiplication des pays dont les ressortissants doivent détenir un visa, des sanctions pour responsabiliser les compagnies de transport et par la pression exercée sur les pays d'origine et de transit pour qu'ils contrôlent leurs frontières.

## **ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

### **LOCALES...**

## 9. Réflexion sur les politiques migratoires au XXIe siècle

**Inter Pares**, une organisation canadienne de justice sociale, a rendu public le rapport *Out of the Shadowlands* ([http://www.interpares.ca/en/publications/pdf/out\\_of\\_the\\_shadowlands.pdf](http://www.interpares.ca/en/publications/pdf/out_of_the_shadowlands.pdf)) qui résume les conclusions d'une table ronde sur les politiques migratoires en ce début de XXIe siècle. En septembre dernier, l'organisme avait mis sur pied un comité chargé de discuter des nouvelles orientations des politiques publiques qui, selon Inter Pares, tendent à contrôler et endiguer les déplacements des personnes les plus vulnérables. Les membres du comité ont examiné les stratégies pour enrayer et transformer le discours actuel « marqué par une politique

de la peur et qui imprègne le débat sur l'immigration ». Le comité s'est aussi penché sur l'enjeu de la sécurité et de ses impacts sur les politiques migratoires et les droits de la personne.

## **INTERNATIONALES...**

### 10. L'intégration des nouveaux arrivants en Grande-Bretagne

La **Commission for Racial Equality** (UK), dans son rapport *The Reception and Integration of New Migrant Communities*

([http://www.ippr.org.uk/members/download.asp?f=/ecomm/files/new\\_migrant\\_communities.pdf&a=skip](http://www.ippr.org.uk/members/download.asp?f=/ecomm/files/new_migrant_communities.pdf&a=skip)) présente les résultats d'une enquête menée dans dix régions de la Grande-Bretagne, avec pour objectif d'évaluer l'efficacité des mesures visant à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Selon l'organisme, les résultats montrent certaines tendances inquiétantes en matière d'intégration des immigrants. Par exemple, la méconnaissance et la désinformation, phénomène dont les médias sont en grande partie responsables, influencent grandement la manière dont sont accueillis les nouveaux arrivants. Malgré tout, le rapport félicite certaines régions pour la mise en place de partenariats entre les diverses instances chargées de l'intégration des nouveaux arrivants. Finalement, la Commission émet une série de recommandations visant à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

Par ailleurs, la **Commission for Racial Equality**, en partenariat avec **The Smith Institute** (UK), a rendu disponible l'ouvrage *Britishness : Toward a Progressive Citizenship* (<http://www.smith-institute.org.uk/pdfs/britishness.pdf>). L'objectif de l'ouvrage est d'examiner la manière dont les enjeux liés à la diversité et à l'égalité interagissent avec le concept de « Britishness », compris comme l'ensemble des valeurs associées à l'« identité britannique ». Selon les auteurs, il existe de fortes tensions entre le désir de partager des valeurs communes et le fait que la Grande-Bretagne soit une nation aussi diversifiée sur le plan des identités culturelles.

Finalement, la **Equal Opportunities Commission** (EU) a produit un rapport sur les difficultés vécues par les femmes britanniques originaires du Bangladesh, du Pakistan et des Caraïbes qui veulent intégrer le marché du travail en Grande-Bretagne. Selon *Moving On Up ? The Way Forward* ([http://www.eoc.org.uk/PDF/bme\\_final\\_report2007.pdf](http://www.eoc.org.uk/PDF/bme_final_report2007.pdf)), ces femmes feraient face à davantage de discrimination en emploi, malgré le fait que leurs résultats scolaires sont généralement supérieurs à ceux des garçons britanniques issus de la majorité.

### 11. Rapports sur les réfugiés, le trafic de personnes et l'esclavage contemporain en Grande-Bretagne

Le **Joint Committee on Human Rights**, la **House of Lord** et la **House of Commons** ont rendu public le rapport conjoint *The Treatment of Asylum Seekers*

(<http://www.publications.parliament.uk/pa/jt200607/jtselect/jtrights/81/81i.pdf>) dans lequel ils dressent un portrait global du traitement accordé aux demandeurs d'asile en Grande-Bretagne. Reconnaissant que de nombreux demandeurs d'asiles vivent dans des conditions d'extrême pauvreté, le Comité présente une évaluation plutôt négative du système en place et de la qualité du support dont bénéficie cette population. Le Comité conclut qu'en empêchant les demandeurs d'asile d'occuper un emploi, ceux-ci sont contraints à dépendre de la charité des organismes communautaires ou de leurs parents et amis. Selon le **Refugee Council**, une ONG de défense des droits des réfugiés, cette critique de plusieurs aspects de la politique gouvernementale est la preuve que celle-ci est à revoir complètement.

(<http://www.refugeecouncil.org.uk/news/press/2007/march/20070330.htm>).

Par ailleurs, le **Joseph Roundtree Charitable Trust** (UK) a lui aussi mené une enquête sur la situation d'extrême pauvreté dans laquelle sont plongés de nombreux demandeurs d'asile dans la municipalité de Leeds, en Grande-Bretagne. *Destitution in Leeds : the Experiences of People Seeking Asylum and Supporting Agencies* (<http://www.jrct.org.uk/core/documents/download.asp?id=203>) montre que les demandeurs d'asile qui se sont vus refusés l'accès à la Grande-Bretagne forment le groupe le plus à risque de vivre dans l'extrême pauvreté, notamment en raison du fait qu'ils dépendent de la charité des organismes communautaires ou de leurs familles. Parmi les solutions envisagées pour améliorer leurs conditions de vie, il est primordial de leur accorder le droit d'occuper un emploi. Le **Refugee Council** a vivement applaudi la publication de ce rapport indépendant et espère qu'il pourra convaincre le gouvernement que ses politiques à l'endroit des demandeurs d'asiles doivent être revues (<http://www.refugeecouncil.org.uk/news/press/2007/march/20070328.htm>). Le **Joseph Roundtree Charitable Trust** a aussi publié un rapport sur les formes d'esclavages contemporaines existantes en Grande-Bretagne. En plus de définir le concept d'esclavage contemporain, *Contemporary Slavery in the UK : Overview and Key issues* (<http://www.statewatch.org/news/2007/mar/jrf-contemporary-slavery-UK.pdf>) nous informe aussi sur le trafic sexuel en Grande-Bretagne.

Finalement, le **Home Office** a quant à lui publié le *UK Action Plan on Tackling Human Trafficking* (<http://www.homeoffice.gov.uk/documents/human-traffick-action-plan?view=Binary>) faisant suite à une consultation publique menée à l'hiver 2006. Le plan d'action présente une plate-forme pour permettre la mise en place d'une approche plus stratégique et holistique afin de contrer le trafic de personnes. Le Home Office souligne l'importance de mettre en place des mesures efficaces pour protéger les victimes afin de les encourager à se rapporter aux autorités.

## 12. Rapport troublant sur les droits de la personne aux États-Unis

La **Commission on Civil Rights** (CCCR) aux États-Unis vient de rendre public un rapport troublant sur les droits de la personne aux États-Unis. Dans *The Erosion of Rights : Declining Civil Rights Enforcement Under the Bush Administration*, il est possible de constater que les initiatives visant à protéger les droits de la personne ont affiché un recul important depuis 2000, laissant ainsi une plus grande place à l'intolérance à caractère raciste et religieux, en plus de fragiliser les populations susceptibles d'être victimes de discrimination. La première partie du rapport ([http://www.cccr.org/downloads/civil\\_rights1.pdf](http://www.cccr.org/downloads/civil_rights1.pdf)) dresse un portrait de la situation et présente les recommandations du CCCR. La seconde partie ([http://www.cccr.org/downloads/civil\\_rights2.pdf](http://www.cccr.org/downloads/civil_rights2.pdf)) est constituée d'une série d'articles portant sur des sujets variés, notamment sur la nécessité d'une réforme dans les politiques sur l'immigration.

Cette veille a été compilée par Kim O'Bomsawin (assistante de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration d'Ann-Marie Field (professionnelle de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:  
[criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca) ou (514) 987-3000 poste 3318